

Affaire n°2019 - 106

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT DE SERVICES DEMATERIALISES ET TELE-PROCEDURES A DESTINATION DES USAGERS DE LA VILLE DE BRAS-PANON

La Commune de Bras-Panon est la première ville de la Réunion où tous les quartiers ont été raccordés en fibre optique. Le territoire communal est désormais prêt pour l'arrivée de nouveaux usages autour du numérique et l'administration communale doit, en plus d'encourager les initiatives, se montrer exemplaire dans la facilité et l'accès aux démarches en ligne.

Cette forte ambition communale est partagée par les programmes opérationnels européens FEDER 2014-2020 notamment par la fiche action 2.04 pour le développement des services dématérialisés des administrations.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Natures	Montant HT	Collectivité	Montant HT
Acquisition d'une solution de portail « Famille »	17 765 €	Région (20%)	13 753,00 €
Acquisition d'une solution de portail « Citoyenneté »	43 923 €	FEDER (80%)	55 012,00 €
Acquisition d'équipements pour l'interconnexion des services recevant du public	7 077 €		
TOTAL	68 765 €	TOTAL	68 765 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- Sollicite le financement FEDER auprès des guichets compétents ;
- Signe tous les documents y afférent.



Le Maire

[Signature]
Daniel GONTHIER

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20191130-2019-106-DE
Date de télétransmission : 05/12/2019
Date de réception préfecture : 05/12/2019